

Appel à projets 2013

Territoires et emploi: pour des dynamiques innovantes et solidaires

Dates limites de dépôt des candidatures : 2 avril 2013 et 10 septembre 2013

Contexte

Parce que le travail change, parce que l'on vit de plus en plus longtemps, parce que les modèles familiaux sont en mutation, parce que les modes de consommation évoluent, parce que les déplacements sont de plus en plus nécessaires et fréquents... la société dans laquelle nous vivons génère de nouveaux besoins encore peu ou mal couverts par les secteurs public et privé.

Pour y répondre, des initiatives portées par des acteurs locaux émergent aujourd'hui dans les territoires: garde à horaires atypiques d'enfants ou de personnes dépendantes, recyclage des objets dont on ne se sert plus, moyens de transport accessibles à tous, activités culturelles et sportives dans les zones éloignées des centres-villes, accès à une alimentation de qualité pour tous, etc.

La Fondation de France soutient ces dynamiques qui offrent des services bénéficiant à chacun et notamment aux plus fragiles, alors que la crise économique actuelle se traduit par une montée des inégalités et des solitudes.

Ces innovations sociales guidées par les principes de proximité, de participation, de collectif et de réciprocité créent des espaces où chacun peut trouver une place. Elles sont non seulement porteuses d'échanges et de mieux-être quotidien, mais aussi d'emploi.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire résiste mieux à la crise que les entreprises classiques, mais de nombreuses activités peinent à trouver un modèle économique et un équilibre financier durables. Le monde associatif dont l'action sur le terrain est essentielle pour la cohésion sociale, a ainsi perdu 22 000 emplois en 2011 et manque de financements pour développer de nouvelles actions.

Objectifs

La Fondation de France propose donc des subventions pour des projets d'innovation sociale ancrés sur les territoires, qui sont autant d'opportunités pour développer des activités économiques et solidaires créatrices d'emploi, permettant de tisser des liens entre les habitants, de contribuer à la protection de l'environnement et de réduire les inégalités.

Quelles sont les initiatives concernées ?

Ce programme soutient:

- Des projets concrets qui répondent à des besoins sociaux, renforcent la cohésion sociale et le développement territorial en proposant des solutions qui créent ou consolident des emplois.

- Des projets qui permettent d'évaluer, de capitaliser, de faire connaître ces bonnes pratiques, d'essayer; des démarches de recherche-développement ancrées dans un territoire et une expérience, qui formalisent des méthodes d'innovation sociale et solidaire favorisant le développement de l'emploi de qualité.

La Fondation de France soutient le démarrage d'un projet au travers d'une aide au fonctionnement ou à l'investissement matériel et immatériel.

Les actions financées peuvent notamment permettre le démarrage ou la consolidation d'organismes existants. Il peut s'agir de créer une nouvelle activité pour diversifier les services rendus et les ressources de l'établissement, d'étendre l'activité pour parvenir à une taille critique, de mutualiser les coûts entre plusieurs acteurs pour développer une offre de services.

Les porteurs de projets sont incités à mêler activités marchandes et non-marchandes pour adapter leur offre aux besoins et aux moyens du plus grand nombre tout en visant l'équilibre économique.

Exemples de projets soutenus

- Café associatif offrant des animations sur un territoire en difficulté
- Activité de collecte, recyclage et remise en état d'objets revendus à bas prix et sensibilisation à l'environnement
- Auto-école, épicerie, salon de beauté... ouverts à tous et proposant des tarifs préférentiels pour les foyers défavorisés
- Organisation de séances itinérantes de cinéma en zone rurale
- Livraison de paniers de fruits et légumes et de produits locaux à des personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- Soutien à l'installation de jeunes professionnels (agriculteurs, artisans...) sur un territoire en voie de désertification, par le salariat temporaire, la mise à disposition de matériel, la constitution d'un réseau local, etc.
- Rédaction et diffusion d'un guide pour la création d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne
- Développement d'une méthodologie pour l'accueil de publics en difficulté

Les critères de sélection

Le projet devra répondre **simultanément** à l'ensemble des critères suivants:

Allier utilité sociale et dimension économique

- apporter une réponse à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits sur le territoire en permettant l'accessibilité au plus grand nombre (géographique, sociale, financière); la mixité des publics (sociale, culturelle, générationnelle, ...), avec une attention portée aux plus fragiles d'entre eux; la complémentarité entre différentes activités pour répondre au mieux aux attentes des publics;
- créer et/ou consolider des emplois de qualité qui favorisent la stabilisation et la sécurisation des parcours professionnels;
- trouver un équilibre financier visant la durabilité en associant des ressources propres (vente de produits et services); des subventions (publiques ou privées); des contributions en nature (bénévolat, dons, prêt de locaux).

NB: Les porteurs de projet devront préciser comment ils prévoient de financer les charges de fonctionnement créées par le projet lorsqu'elles ne seront plus couvertes par la subvention de la Fondation de France.

Résulter d'une dynamique collective sur un territoire

- s'appuyer sur un diagnostic partagé pour définir l'échelle territoriale pertinente, recueillir les attentes et besoins des habitants, analyser les mutations sociales et repérer les forces et acteurs à mobiliser;
- rassembler différentes parties prenantes (usagers/habitants, salariés, bénévoles, acteurs locaux, élus, entreprises...) pour la définition, la réalisation et l'évaluation du projet.

Qui peut répondre à cet appel à projets ?

Cet appel à projets s'adresse à:

- des organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée: associations et coopératives dont l'activité relève de l'intérêt général;
- des regroupements de structures permettant de construire une offre de services territorialisée.

Des projets portés par des organismes à statut lucratif et non lucratif pourront être examinés. Dans ce cas, l'aide de la Fondation de France sera affectée à la structure non lucrative.

Ne seront pas retenus dans le cadre de cet appel à projets:

- l'insertion par l'activité économique ou le travail adapté, dont le financement relève des pouvoirs publics;
- les structures de conseil juridique, administratif ou financier;
- les projets sans caractère économique ou dont l'activité n'a pas de vocation sociale;
- les projets environnementaux sans dimension économique et solidaire;
- les projets d'accompagnement des personnes vers l'emploi ou la création d'activité;
- les manifestations ou actions ponctuelles (colloques, séminaires, expositions, voyages, etc.);
- les charges de fonctionnement des activités habituelles des organismes;
- les demandes liées à des difficultés financières, passagères ou chroniques;
- les activités se déroulant majoritairement en dehors du territoire français.

Aides méthodologiques complémentaires

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder des aides complémentaires au financement des projets retenus dans le cadre de cet appel à projets. Elles sont destinées à financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques, dans les domaines suivants:



Démarches participatives

Parce que les personnes en grande fragilité peuvent être exclues des processus participatifs, cette aide est destinée à encourager la coproduction des projets avec ces publics. Elle pourra financer un accompagnement méthodologique mais aussi les coûts liés à la mobilisation des bénéficiaires.



Comment agir pour l'environnement ?

Principalement dédiée aux structures peu ou pas investies dans l'environnement, cette aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*) ou disponible en contactant le siège ou les délégations régionales concernées (voir carte).

Le dossier complet accompagné des annexes devra parvenir par voie postale et par e-mail aux délégations régionales ou au siège de la Fondation de France pour les territoires non couverts par les délégations.

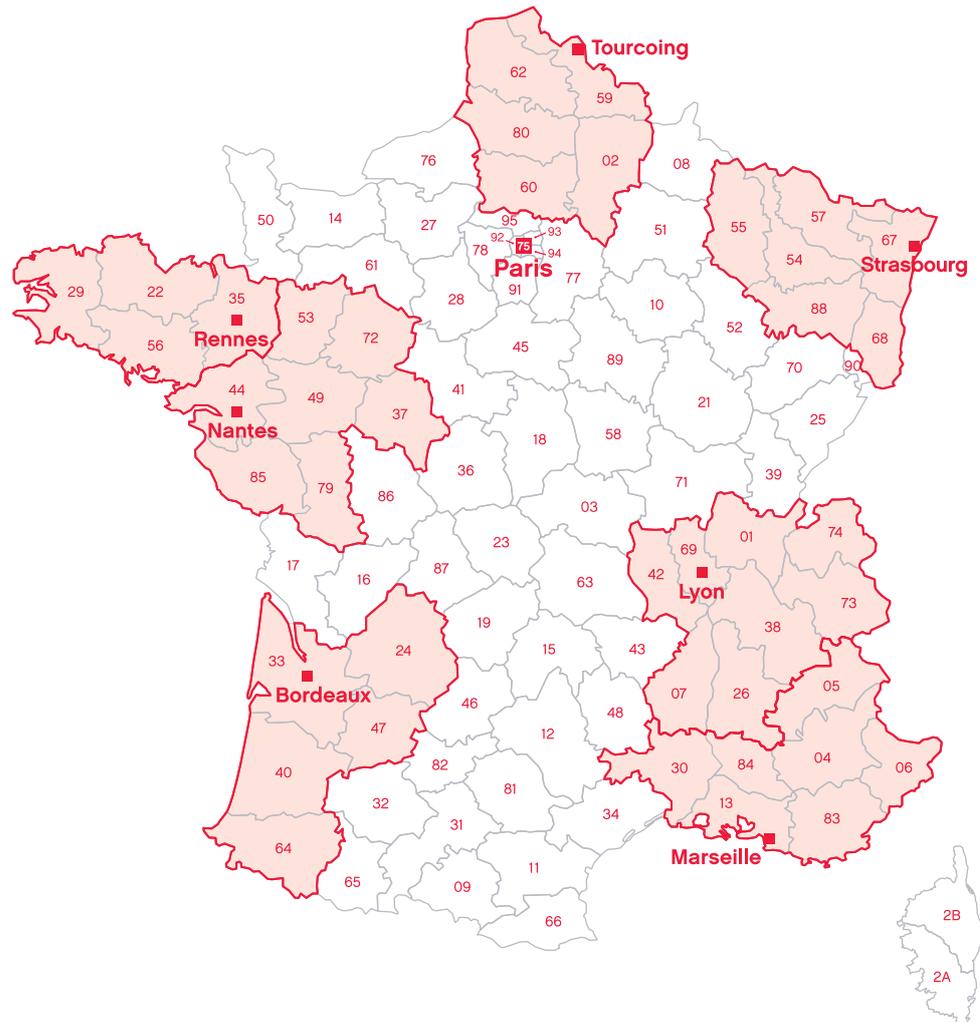
Deux sessions sont prévues en 2013:

- Dates limites de réception des dossiers: 2 avril et 10 septembre
- Présélection: mi-avril puis début octobre
- Instruction des dossiers présélectionnés: mai-juin puis octobre-novembre
- Attribution des subventions: juillet et décembre

Les décisions seront uniquement communiquées par voie postale.

Une logique de proximité

La Fondation de France a implanté sept délégations régionales à Lille-Tourcoing, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Rennes. Elles fonctionnent très largement grâce au bénévolat. Toutes travaillent en réseau avec le siège et traitent au niveau local et régional plusieurs appels à projets. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs et les bénéficiaires. Elle favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.



France (hors délégations)

Programme **Emploi**
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 96
emploi@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu
33000 Bordeaux
Tél.: 05 56 52 03 07
aquitaine@fdf.org

Lorraine-Alsace

10 rue Sainte Marguerite
67083 Strasbourg cedex
Tél.: 03 88 22 78 68
E-mail : lorraine@fdf.org

Bretagne

8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
Tél.: 02 99 38 24 22
bretagne@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

23 bd Constantin Descat
CS 20327
59336 Tourcoing cedex
Tél.: 03 20 11 80 90
nord@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle
44000 Nantes
Tél.: 02 51 83 20 70
loire@fdf.org

Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand
CS 20004
13006 Marseille
Tél.: 04 91 90 08 77
provence@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon
Tél.: 04 72 10 92 30
rhone@fdf.org

Avec les 700 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 100 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**